



Paris, le 4 novembre 2019

Pour le droit à une retraite fiable, digne et solidaire Mobilisons-nous le 5 décembre 2019

Alors qu'un mouvement interprofessionnel pour une retraite solidaire s'organise le 5 décembre prochain, le SAF appelle à se joindre aux mobilisations qui se préparent.

La preuve est faite désormais que le projet de réforme des retraites fait l'unanimité contre lui et cristallise les oppositions de professions multiples, des salariés aux fonctionnaires en passant par les professions libérales.

Tous ces gens, tous ces métiers ne sauraient avoir tort ensemble ! Tous ne sauraient être taxés de défendre des intérêts corporatistes !

Lorsque chacun constate, du conducteur de métro aux avocats, que la retraite qu'on nous promet va fracturer un peu plus les solidarités et ouvrir la voie aux régimes de retraite privée, ce n'est pas du corporatisme mais de la clairvoyance ! Ce que nous voulons tous, c'est être entendus.

Or, les auteurs du projet de réforme se paient de mots en brandissant une concertation de pure façade et une solidarité collective à l'opposé de ce qui se prépare !

Les discours ne nous trompent pas et au travers des mécanismes du projet, nous lisons qu'aucune des propositions syndicales n'est prise en compte, que la pénibilité de certains métiers est ignorée et que la situation des femmes retraitées, déjà injuste, sera aggravée.

C'est pourquoi nous appelons les avocats et les organisations de la profession d'avocat à participer aux différentes mobilisations qui se dérouleront partout en France le 5 décembre prochain.

Par-delà les différences de nos statuts et de nos exercices, notre combat pour le droit à une retraite fiable, digne et solidaire est le même !